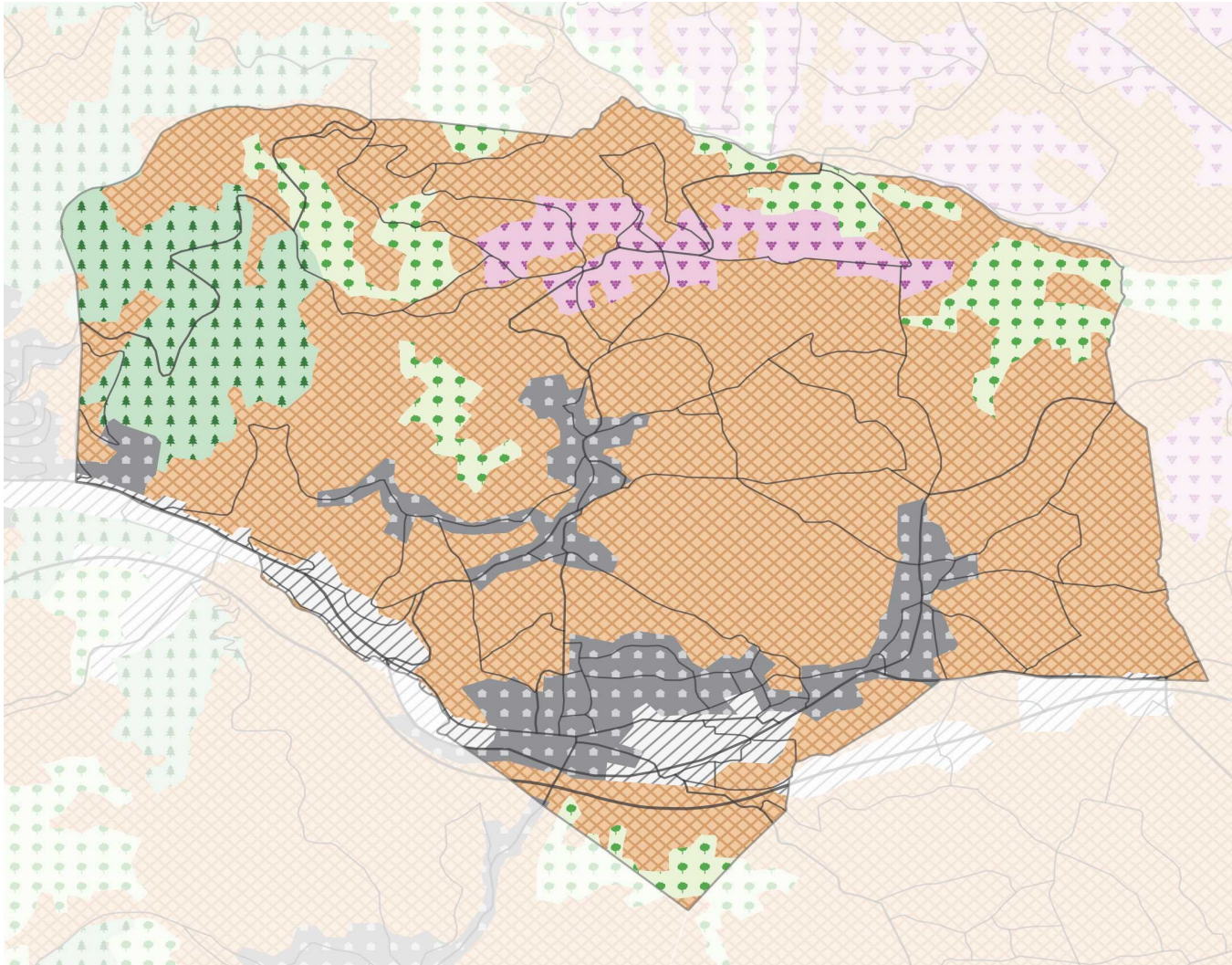




PROFIL



thématique

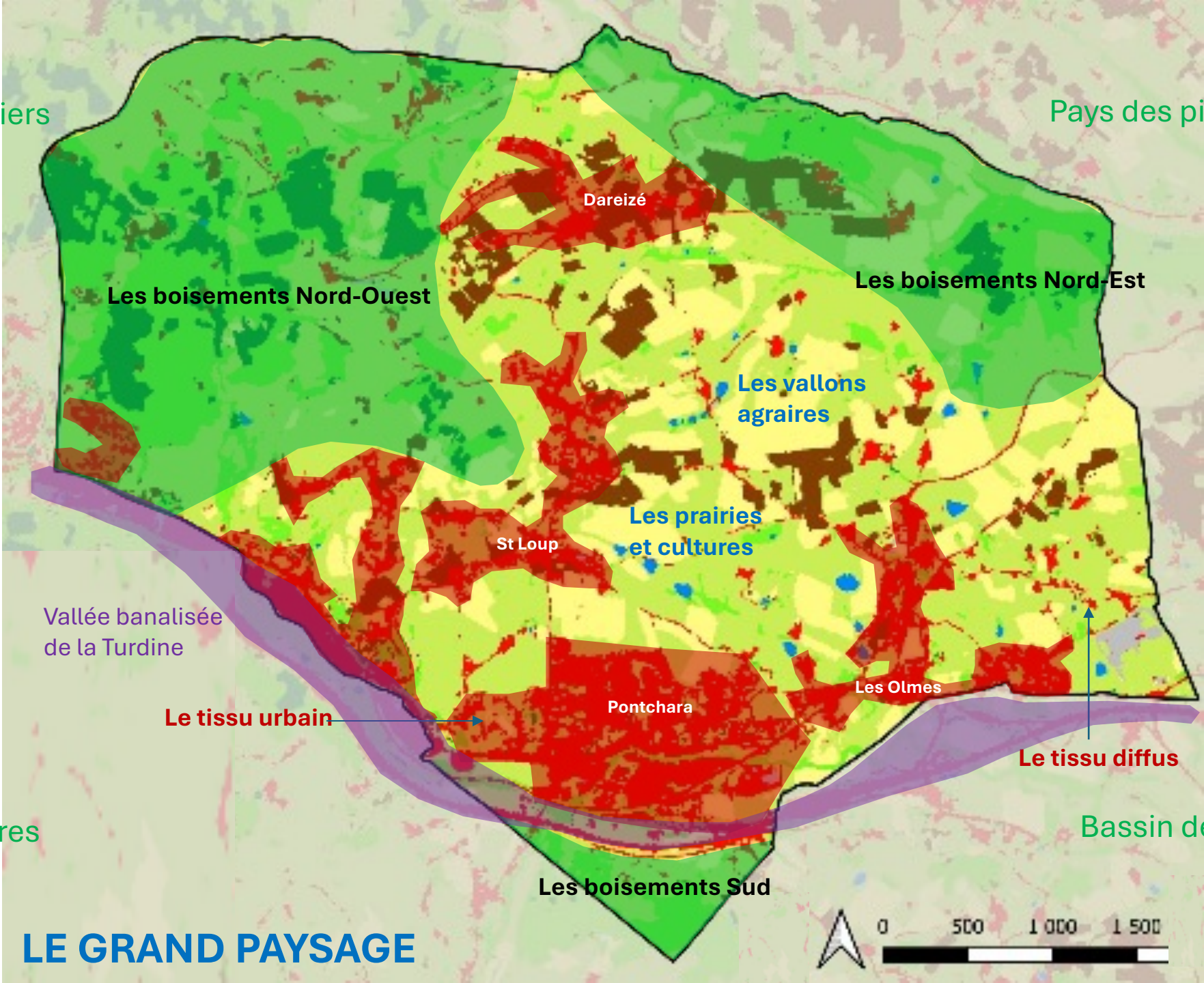
PAYSAGE

Vindry-sur-Turdine

JANVIER 2025

Massifs forestiers
du Tararais

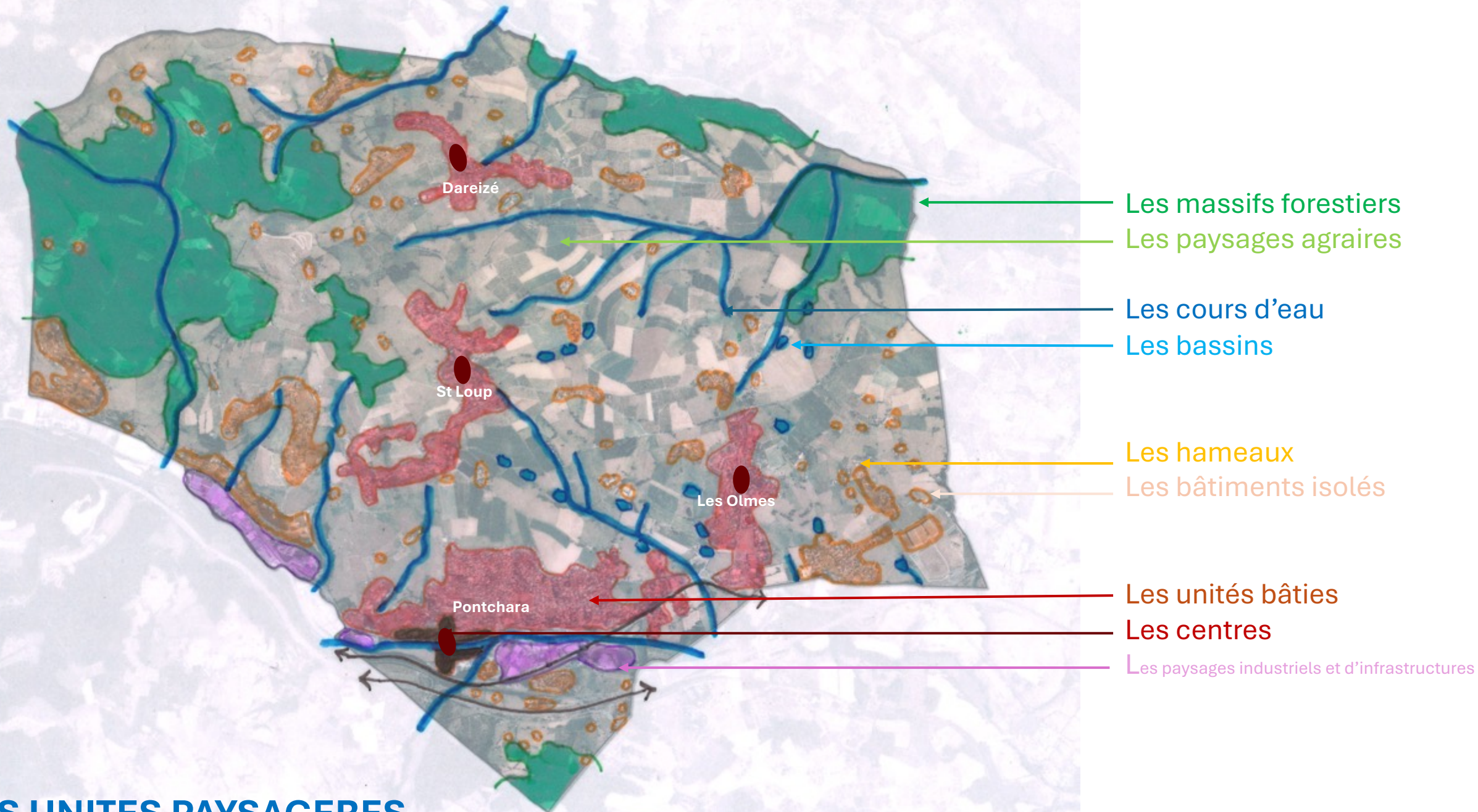
Pays des pierres dorées



Vallons agraires

Bassin de l'Arbresle

LE GRAND PAYSAGE



LES UNITES PAYSAGERES

Vindry-sur-Turdine et son paysage à l'échelle de sa ville et ses villages

Les lignes de forces de la commune :

- Un territoire charnière entre les paysages viticoles, les paysages forestiers et d'élevage du Haut Beaujolais.
- Un espace territorial traversé par une dizaine de rivières et ruisseaux, positionné entre les bassins versant de l'Azergues et de la Turdine.
- Des paysages contrastés (vignes, prairies, forêts, vallée et patrimoine industriel, ...).
- Un territoire rural et urbain aux portes de Lyon (à 25 min).
- Une zone de passage entre Lyon et le massif-central (autoroute vers l'ouest).

Les valeurs de son paysage :

- Des crêtes boisées.
- Des villages sur les versants de la Turdine.
- Une mosaïque de paysages agricoles.
- Une densité d'habitation en fond de vallée.





La ville centre a subi un étalement urbain d'Est en Ouest le long de la Turdine et les axes majeurs de déplacement



La ville s'est insérée dans la plaine agricole entourée de montagnes du Beaujolais et du massif-central



Les limites Est de la ville offrent des limites urbaines moins franches



La partie Est de la ville offre un étalement urbain très lâche et généreuse en matière d'occupation de l'espace



La partie Est très aérée offre de grandes parcelles et de multiples dents creuses et donc une très faible densité



L'extrême Est offre une morphologie atypique d'occupation de l'espace en lisière forestière sur des terrains pentus



L'extrême Est en limite de Tarare offre un hameau avec une trame viaire à profil limité en gabarit



La topographie du site oriente vers de grandes parcelles orientées Sud avec des vues sur le couloir industriel et axes majeurs routiers



Les limites Est bloquent sur les espaces boisés et les collines qui séparent le territoire de celui de Tarare

Pontcharra-sur-Turdine : la centralité de la commune nouvelle

La vallée de la Turdine prend un visage plus urbain avec des espaces industrielles au Sud de Pontcharra-sur-Turdine.

Bourg rue développé au XIXème siècle autour de la route impériale en bordure de la rivière, Pontcharra-sur-Turdine n'était qu'un hameau avant la création d'une gare sur la nouvelle voie ferrée entre Lyon et Roanne. Profitant de la qualité des eaux de la Turdine, l'industrie textile s'y développe rapidement et un petit centre se constitue alors autour de la mairie et de l'église, au carrefour des routes vers Saint-Forgeux et Saint-Loup. Aux premières industries ont succédé au XXème siècle de grands bâtiments d'activité le long de la route nationale RN 7 contournant le centre-ville et engageant par la même sa déprise. Déprise pouvant être encore plus marqué par l'échangeur autoroutier des Olmes qui a alors forcé la commune à engager des actions de revitalisation (requalification de la place de l'église et de la mairie pour encourager le maintien de l'activité commerciale entre autres).

Par sa géomorphologie et par l'implantation des ZI-ZA-ZAE en fond de vallée, le long de la rivière et des infrastructures de transports, l'extension urbaine de la commune se développe intensément sur le coteau nord de la Turdine sous une forme urbaine quasi unique de la maison individuelle en lot libre (création d'un lotissement de 450 lots entre les années 60' et 70').

Bénéficiant d'une orientation plein sud et de vues panoramiques sur la vallée de la Turdine, ce coteau, bien que saturé, pour répondre à la pression foncière de l'autoroute (A89) se voit encore se densifier par le phénomène de la division parcellaire.

La Turdine, fil bleu de la vallée constitue un atout majeur de la commune, qui plus est, du fait qu'elle soit découverte dans toute la traversée de Pontcharra-sur Turdine.

Bien qu'elle soit peu perceptible depuis la rue centrale, il y a un fort lien bâti-eau qui se mesure par le nombre de ponts, passerelles pour passer d'une rive à l'autre mais également par les façades des constructions côté rivière qui sont agrémentées de balcons et coursives afin de profiter du décor pittoresque que la Turdine crée.

Et si elle est cause d'inondations ayant légitimement généré un PPRNi fort, cette composition historique du bâti et de son rapport à l'eau, et le visage plus naturel de la Turdine aux abords des ZAE invitent à la reconquête de ses berges et de sa rive nord (quartier Verdun en particulier, aujourd'hui occupé entre-autre par un urbanisme d'opportunité).

La Turdine doit être vue comme un parc linéaire, support d'une trame verte et bleue, d'un corridor écologique et de biodiversité mais également de cadre de vie (agrément, mode doux, vues, liens entre les quartiers, liens entre Tarare et les Olmes...) et de valorisation des zones économiques.



Pontcharra-sur-Turdine : une centralité à conforter autour de sa rivière

- Développer l'attractivité du en réhabilitant le patrimoine industriel à des fins résidentielles ou d'activités et renouveler par démolition /reconstruction les ensembles bâtis vacants sans qualité.
- Valoriser la Turdine comme vecteur de qualité urbaine en protégeant les espaces naturels liés à la Turdine et à ses affluents et en restaurant autant que possible les continuités aquatiques et végétales en milieu urbain.
- Ouvrir la ville sur sa rivière en intégrant dans la construction et dans le paysage (et non plus en subissant) la gestion du risque inondation en aménageant le long de la Turdine et de ses affluents des itinéraires modes doux depuis le centre-ville et la gare vers les ZAE, les sites d'intérêts.
- Requalifier les zones en encourageant la densification et la réhabilitation paysagère et en encadrant la qualité d'insertion urbaine et paysagère.





Le paysage offre une mixité d'occupation des sols entre infrastructures linéaires et bâti de masse et petit bâti individuel



La bande étirée d'activités économique le long de l'autoroute



Les interfaces des zones économiques à l'Ouest avec la ville de Tarare et l'urbain diffus



Le couloir autoroutier et routier ainsi qu'industriel entre espace boisé et agricole



L'entrée Est du territoire à travers son péage et giratoire



Les axes majeurs de déplacement incitent à implanter des espaces d'activités économiques en limite des zones urbaines



Les activités agricoles offrent également une typologie bâtie de masse qui s'impose dans le paysage



Les axes d'infrastructures routières marquent le paysage du Sud du territoire



Les limites Sud se distinguent par une coupure urbaine grise de type mur paysager

Les Olmes : un village-rue traversé

Les Olmes, par sa position la plus à l'est des autres villages de la commune nouvelle marque le début du Beaujolais et des territoires viticoles.

Son paysage, à flanc de versant est caractérisé par des micro-reliefs liées à des talwegs, des vallons d'affluents de la Turdine ou encore des retenues d'eau collinaires. Ce paysage est parcouru d'un réseau de chemins permettant de relier Les Olmes à Pontcharra-sur-Turdine (allée du Puit, chemin de Miollan, chemin des étangs...) et St Loup.

Plus petit village de la commune nouvelle (avec ses 830 habitants et une emprise de 270 ha) il est initialement un bourg-rue structuré autour de la route départementale RD 338, axe majeur reliant la Turdine à l'Azergues, au trafic important (entre 5000 et 6000 véh./jour).

Un projet d'espaces publics a permis d'apaiser le centre du village en décalant sa polarité plus à l'Est, derrière l'église.

Dans cette dynamique de revitalisation, la construction d'une nouvelle opération mixte de logements et de commerces (portée par Alliade Habitat) a permis la relocalisation du bar-restaurant et l'implantation d'une micro-crèche (générant par la même l'arrivée d'un nouveau coiffeur et d'un nouveau boulanger dans le village).

A l'arrière de la grande rue (RD338) de nombreux lotissements se sont développés au coup par coup, limitant la ceinture verte agricole.

L'arrivée de l'A89 est venue renforcée la pression foncière (résidentielle et économique) impactant les espaces naturels et cultivés ; à l'image des entrées de ville marquées par des pôles économiques en rupture avec l'échelle communale et son identité urbaine et paysagère (Boiron et sa réserve foncière de 16 ha, Actipole dans l'arboretum) ou encore du quartier du marais construit de toute pièce dans les années 90.



Les Olmes : un village-rue à épaissir

- Redonner une lisibilité du bourg dans le paysage en préservant et en mettant en valeur l'assise paysagère du village (talwegs et espaces agricoles).
- Encadrer la qualité d'insertion urbaine et paysagère des ZAE dans le grand paysage.
- Circonscrire l'étalement en confortant l'effet porte d'entrée du village par une mutation (densification raisonnée) des tissus autour de la RD.
- Protéger et valoriser les coupures vertes en luttant contre la vacance en centre-bourg.
- Créer un réseau d'espaces publics depuis le centre en développant un maillage mode doux d'interconnexion des points d'attrait (cœur de village - parking relais / gare - ZAE - départ de randonnées - parc).
- Affirmer le rôle de parc en long des vallons et talwegs, support entre autres de parcours mode doux.





Les espaces publics et les poches de stationnement pour dynamiser les centres



La création de nouvelles centralités qui anime les centres notamment à travers le commerce et les équipements



Le village se remarque autour d'une forme de linéaire bâti qui se perçoit comme un village rue



Les opérations groupées récentes offrant une mixité de formes bâties



Le bâti s'étire le long des voies dans une épaisseur limitée



Les cimetières s'implantent aux extérieurs de l'espace habité



Les limites d'urbanisation laissent dégager des dents creuses à l'intérieur de ces limites



Les formes bâties offrent un paysage entre un dessin ordonné et désordonné



La tâche urbaine s'imbrique au sein de l'espace agricole

Saint-loup : un village morcelé

Saint-Loup, historiquement et jusqu'à récemment (années 60'/70'), était formé de 2 entités clairement distinctes : un ensemble bâti de maisons de village autour de l'église (tissu constitué), à mi-pente dans le versant, organisé en bourg le long de la route, et un hameau agricole important, en contrebas du centre, au carrefour avec la route de crête (RD31), en balcon sur le paysage.

Mais son développement urbain récent en termes d'extensions (le long de la route a transformé les deux centralités, en débordement sur les versants agricoles au gré des opportunités) et de déplacement de la polarité autour de l'ancienne place du tilleul ont dilaté l'ensemble jusqu'à la disparition de l'image du centre village.

Cette perte de lisibilité du cœur de village est accentuée par la géographie de la commune en 3 plateaux :

- le haut autour de l'ancienne cure et de l'église devenu quartier exclusivement résidentiel mais portant le charme historique de Saint-Loup,
- l'intermédiaire, nouvelle polarité fonctionnelle (mairie, école, crèche, salle des fêtes, aire de jeux, unique commerce, bar restaurant) mais à l'identité fortement routière sans espace public fédérateur,
- le bas, ensemble pavillonnaire introverti.

Si les vallons permettent de réduire, depuis le centre du village, l'impact du fort étalement urbain, celui-ci est malheureusement bien plus preignant depuis les hauteurs aux alentours de Saint-Loup.

Point de contact entre les habitations récentes du centre-bourg et les espaces agricoles la commune bénéficie d'une orientation plein sud et d'une assise agricole (polycultures et prairies pâturés) formant des paysages ouverts, le village offre en tous points des vues remarquables sur le grand paysage. Associé à un projet de fleurissement labellisé, porté jusqu'alors par des habitants bénévoles, la commune offre un cadre de vie bucolique.

Commune très étendue, elle compte également :

- plusieurs hameaux agricoles historiques excentrés devenus, par mitage pavillonnaire, des quartiers à part entière.
- une ZAE (Leclerc, Gerflor) le long de la route nationale RN7 au pied de l'entrée est de Tarare.



Saint-loup : un centre de village à reconstituer

- Conforter les deux structures en limitant les extensions au profit de petites opérations en protégeant les grandes propriétés et leur jardin (motif patrimonial et/ou identitaire).
- Limiter la division parcellaire des zones pavillonnaires à l'écart des centres afin de préserver et favoriser le développement de leur patrimoine végétal
- Améliorer l'intensité d'usage en apaisant la traversée par une requalification des espaces publics et de la RD 31 et en aménageant des liaisons piétonnes répondant au déplacement quotidien entre le haut et le bas du village.
- Conforter la polarité autour de la mairie par un espace public fédérateur capable de lier / associer le centre ancien et le nouveau.
- Recomposer une silhouette de bourg dans le paysage pour développer un nouveau rapport au végétal support d'une trame paysagère structurante.
- Valoriser une frange paysagère autour du bourg par la préservation et/ou le développement de jardins en transition des espaces agricoles tout en protégeant la ceinture agricole et naturelle du village.





Les polarités urbaines à taille de villages



Les équipements sportifs comme lieux d'animation



Les bassines en lien avec les exploitations agricoles



L'accroche des villages sur la topographie



Les axes de desserte comme limites urbaines



La géographie du site entre plaine et montagne



Les espaces limitrophes de respiration



La compacité des espaces bâtis



L'église et la mairie comme repères de la centralité

Dareizé : un petit village perché sur les paysages du beaujolais

Dareizé, du fait de sa position dans la commune nouvelle et sa géographie façonnée par les ruisseaux affluents du Soanan vallonnant son paysage, constitue un village isolé dans un écrin vert.

Tourné non pas sur la vallée de la Turdine mais sur la vallée de l'Azergues, le paysage de Dareizé est constitué d'un bourg historique en situation de balcon, entouré de hameaux initialement agricoles au sein, de larges espaces agricoles et viticoles qui occupent ses coteaux en pente douce, tandis que les crêtes se couvrent de parcelles forestières (sylviculture qui tend à gagner du terrain).

Ces vallons, versants, talwegs et autres creux du relief, boisés, pâturés, cultivés forment un réseau d'espaces à forte valeur écologique privilégié tant pour la régulation de l'écoulement des eaux de pluie, le développement de la biodiversité et le cadre de vie (les rues et places du village, par leurs débouchés ou des porches dans le bâti ancien, profitent de panoramas jusqu'aux Alpes).

Implanté sur une ligne de crête, Dareizé est un bourg ramifié autour de son église, dont la structure est encore assez préservée.

Son extension au nord via la construction de la nouvelle auberge a su relire les codes du village,

Les extensions pavillonnaires des hameaux agricoles ne nuisent pas encore à la lisibilité de la silhouette du village du fait du paysage vallonné (co-visibilité réduite).

La nouvelle auberge, l'extension de l'école, l'ouverture de nouvelles zones à urbaniser derrière la nouvelle auberge, le repositionnement de l'arrêt de car dans le même secteur opèrent un glissement de la centralité, s'éloignant de l'église et de sa place.

La construction des zones AU sous la forme du lot libre participe à l'effet mitage du paysage. La poursuite du développement des hameaux pavillonnaires le long des voies banalise le paysage et pourrait constituer à terme la nouvelle ceinture du village

La réhabilitation de l'ancienne auberge et du presbytère peuvent être l'occasion de rééquilibrer car ces deux bâtis singuliers représentent un potentiel de développement résidentiel en plein cœur du village.

Par ailleurs, si sa position et sa manière d'habiter le paysage offrent un cadre de vie privilégié, elles interrogent l'accès à certains services, la vitesse des traversées du bourg et des hameaux, la marchabilité entre les hameaux et le bourg centre (distance-temps, reliefs, sécurité et confort des parcours...).



Dareizé : un village à préserver ses qualités de village en balcon

- Maintenir la silhouette d'un bourg et en réinvestissant le bâti ancien vacant (ancienne auberge, presbytère...) par des opérations de réhabilitation-restructuration- extension intégrant les besoins contemporains de l'habité.
- Développer une variété d'espaces publics, supports d'usages et d'animations variées, et d'épaississement du centre.
- Circonscrire l'étalement urbain et son effet de mitage du paysage en hiérarchisant le développement urbain au plus proche du bourg centre et en interrogeant la poursuite des extensions pavillonnaires des hameaux agricoles.
- Protéger et valoriser les coupures vertes en prenant en compte les co-visibilités depuis le château et en luttant contre la vacance en centre-bourg.





Le village resté dans son cadre paysager naturel



Le village perché



Le paysage ouvert panoramique



Les coteaux et les collines



Les vues sur le grand paysage



L'équilibre entre la nature, l'agriculture et le bâti



L'organisation urbaine autour de l'église et la mairie

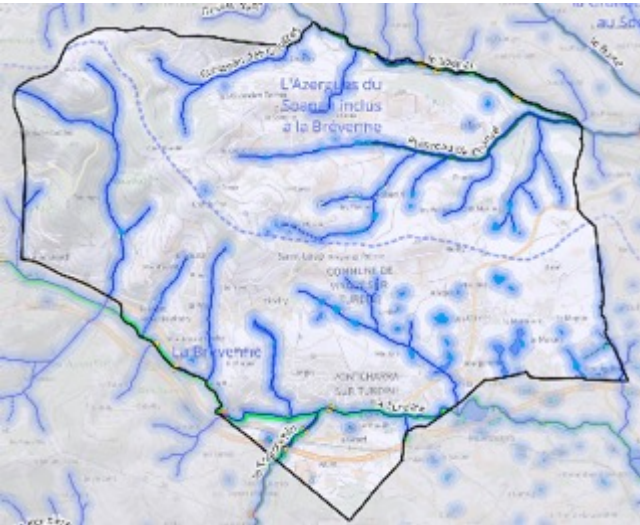


Les limites urbaines et agricoles

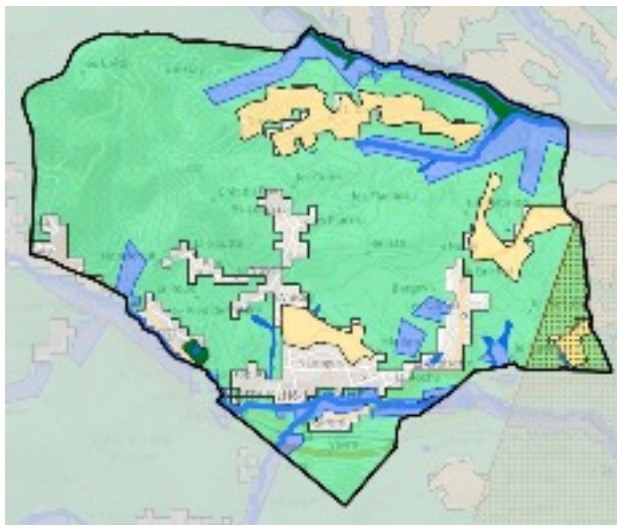


L'unité des volumes et des toitures rouges à pente

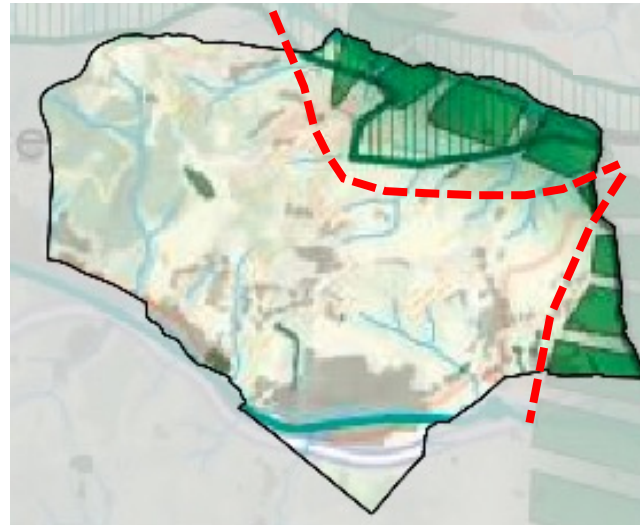
LA TRAME VERTE ET BLEUE



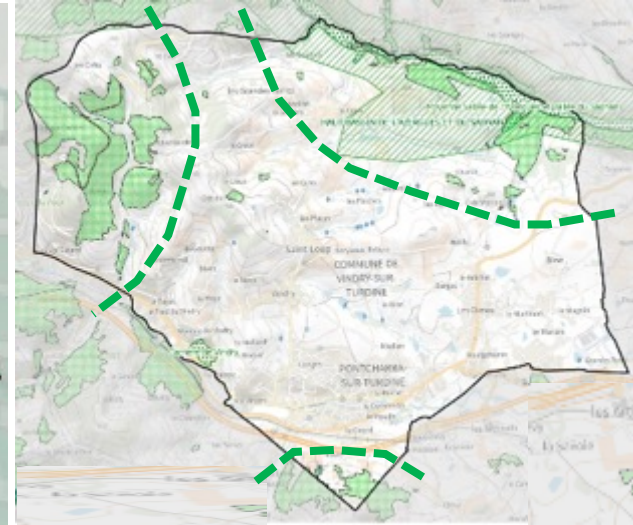
La trame bleue est dense elle draine l'ensemble du territoire et façonne le paysage



La trame verte et bleue selon la région réduit le milieu agricole (en jaune) et aussi les cours d'eau (en bleu)



La trame verte et bleue selon la Communauté de Communes réduit l'intérêt écologique au Nord-Est et un corridor écologique à l'Est



Les ZNIEFF et forêts anciennes se situent majoritairement au Nord-Est et Nord-Ouest et de moindre mesure au Sud





Les coteaux offrent un paysage paisible ponctué de haies et de forêts



Les unités urbaines et le bâti isolé ont pris place au sein de la topographie et la géographie des sites



Les fermes agricoles restent liées aux espaces d'exploitation de proximité



Le grand paysage ouvert de la plaine vers les montagnes



Les chemins ont permis le développement linéaire du bâti le long de ces axes



L'habitat diffus au sein des espaces des plaines agricoles



Le paysage offre des couleurs liées à la mosaïque d'usages des parcelles agricoles

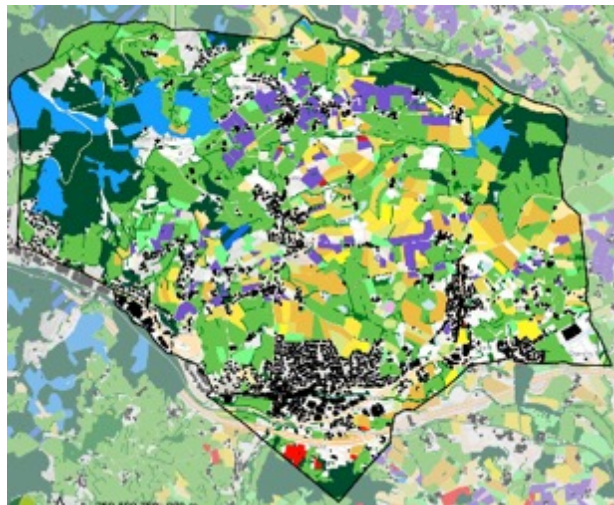


Les fermes agricoles s'intègrent ponctuellement aux espaces agricoles exploités

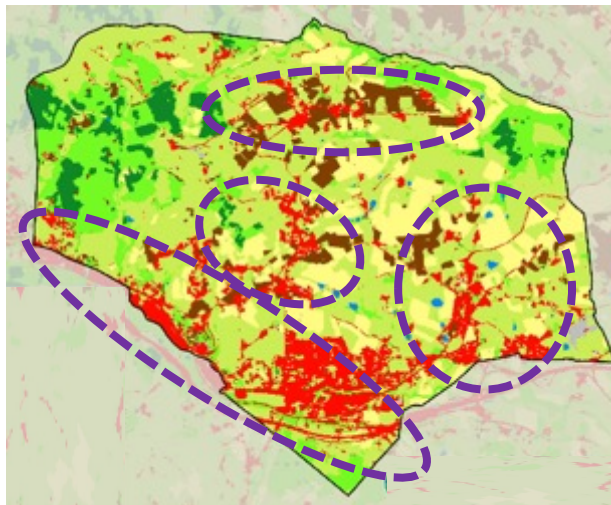


La présence des vignobles dessine les paysages du territoire

L'OCCUPATION DES SOLS



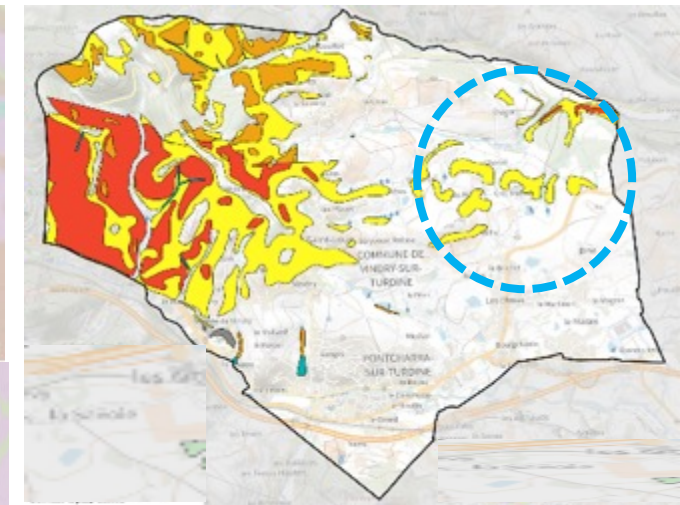
Le grand paysage se situe dans celui de l'agglomération de Tarare et offre une mosaïque de boisements et de parcelles agricoles



Le territoire communal s'organise autour d'une zone urbaine et de trois zones rurales intégrés aux prairies et forêts



La pédologie se décompose en 5 unités de sols des vallons, vallées



Les mouvements et glissements de terrain se situent essentiellement à l'Ouest et de moindre mesure au Nord-Est





Les églises



Les mairies



La Turdine un paysage remarquable de la centralité urbaine





Les ambiances de densité urbaine et d'alignement bâti





L'architecture contemporaine

Les matériaux anciens et nouveaux

